



PAGE 2
La danse reprend ses droits au CICA



PAGE 3
Photos : les petites attentions



PAGE 4
Santé : quenottes et dépistage

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

#122

20 janvier 2021
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse), sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse), sur Instagram [@mairie.villetaneuse](https://www.instagram.com/mairie.villetaneuse)



En 2021,

fleurissons Villetaneuse !

Voir en page 3

ATTENTION :
un sachet de graines de fleurs est joint à cette édition. Ces graines se sèment de mars à juillet, ou à la surface de la terre, dans votre jardinière ou dans votre jardin.

Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,



Je tiens tout d'abord à vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Qu'elle puisse être porteuse d'espoir collectif et individuel pour une société plus solidaire et

fraternelle. Celle-ci s'entame malheureusement dans un contexte sanitaire toujours préoccupant. Cependant, une nouvelle lueur d'espoir s'ouvre à nous avec le début de la campagne de vaccination contre la COVID-19. Je vous invite néanmoins à poursuivre le respect des gestes-barrières et les mesures préconisées par le gouvernement. J'ai conscience que celles-ci sont contraignantes, mais nous devons continuer à lutter ensemble afin d'espérer un retour à un monde meilleur. Sachez que malgré les difficultés, l'ensemble de vos élus restent mobilisés pour la réussite des projets pour Villetaneuse, des projets qui sont les vôtres : que ce soit avec la mobilisation pour la rénovation de nos écoles et de nos quartiers, la construction de la future piscine de Villetaneuse, la redynamisation du service public municipal, la réussite de nos jeunes, des orientations politiques fortes pour nos seniors, la mobilisation pour l'emploi et l'amélioration de notre sécurité.

Dans ce journal, vous trouverez quelques graines à planter, pour fleurir ensemble Villetaneuse. Je vous souhaite que ces futures fleurs soient le symbole d'une année belle et fleurie.

Je sais pouvoir compter sur vous !

Villetaneuse, le 13 janvier 2021
Dieunor EXCELLENT,
Maire de Villetaneuse

Les actualités...

LES TESTS COVID SE POURSUIVENT EN ATTENDANT LE VACCIN...



En ce début d'année, à la demande du Maire de Villetaneuse, le laboratoire d'analyses médicales villetaneusien « Cerballiance » continue de permettre aux habitants de se faire tester gratuitement et sans rendez-vous :

- Mercredi 27 janvier
- Mercredi 10 février
- Mercredi 24 février de 8h30 à 12h à l'Hôtel de Ville.

Attention de bien vous munir de votre carte vitale.
Toutes les infos auprès du Point Accueil Prévention Santé

au 01 85 57 39 95
Par ailleurs, trois pharmacies vous proposent de passer des tests antigéniques sans rendez-vous.



Ceux-ci, un peu moins efficaces (entre 62 et 80% de fiabilité) sont réservés aux

personnes ayant des symptômes :

- Pharmacie Gapesie, 46 rue Roger-Salengro : 01 48 21 21 12
- Pharmacie Pyramide, Centre commercial Bienvenu : 01 48 27 82 10
- Pharmacie des Tilleuls, 98, route de Saint-Leu : 01 48 22 66 83

LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE SONT OUVERTES



Il est indispensable de prendre rendez-vous en mairie au 01 85 57 39 01 et de vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- la carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
- un justificatif récent de domicile (quittance de loyer, facture EDF-GDF, contrat de location, acte de propriété, dernier avis d'imposition

sur le revenu).

- le carnet de santé ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge (selon le calendrier vaccinal de 2018),
 - Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant.
 - Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, CAF ...).
- Vous pouvez également inscrire votre enfant aux activités périscolaires (centres de loisirs, restauration, accueil du matin et/ou du soir...). Pour cela, il est nécessaire d'avoir établi votre quotient familial 2021 pour adapter les tarifs aux ressources de la famille.

Pour obtenir votre quotient familial, vous devez avoir déposé au préalable, à la régie centrale, la copie recto verso de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition (concernant les revenus de 2019). Le quotient familial est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
Toutes les infos et demande de rendez-vous auprès du service enseignement Tél. 01 85 57 39 01

Toute l'actu
sur le site de la ville



RECYCLEZ VOTRE SAPIN EN LE DÉPOSANT AU BON ENDROIT JUSQU'AU 24 JANVIER



Comme chaque année des points de collecte sont mis à votre disposition pour le dépôt de vos sapins de Noël. Ensuite, toute la récile est recyclée pour faire, entre autres, du paillage :
Place Jean-Baptiste-Clément, Avenue Jean-Jaurès
Rue Carnot, à l'angle de la route de Saint-Leu, Allée des Amaryllis, à l'angle de l'allée des Camélias. ●

Les professeurs du CICA se réjouissent de retrouver LEURS ÉLÈVES

L'année 2020 aura été marquée par deux brusques arrêts de la vie culturelle, entraînant l'annulation des programmations au printemps et à l'automne. Le CICA a été contraint d'inventer de nouvelles organisations et a, malgré tout, réussi à maintenir certaines activités à distance. Et, depuis peu, l'ensemble des cours a pu reprendre pour les élèves mineurs uniquement, et les inscriptions aux cours de danse sont relancées. Détail.



RÉOUVERTURE PARTIELLE DU CICA ET RELANCE DES INSCRIPTIONS AUX COURS DE DANSE

Suite aux dernières mesures gouvernementales, les cours de musique, théâtre et danse du CICA ont repris le 4 janvier pour les élèves mineurs (hors cours de chant). Les horaires sont adaptés pendant la durée du couvre-feu, les activités se terminent à 19h30 au plus tard

afin de permettre aux élèves de regagner leur domicile pour 20h. Conformément à la réglementation en vigueur, les élèves majeurs ne pourront à ce jour être accueillis pour des cours en présentiel quelle que soit l'activité. Ainsi l'enseignement à distance, accompagné d'une facturation adaptée, se

poursuivra pour les élèves majeurs et pour les cours de chant.

Enfin, le CICA relance les inscriptions pour les cours de danse classique, hip-hop et modern'jazz et contemporaine.

Pour tous renseignements, contactez le service culturel au 01 85 57 39 80. ♦

DÉMOGRAPHIE : attention aux faux agents recenseurs !



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a décidé, le 27 novembre dernier, de reporter l'enquête de recensement prévu en 2021 à l'année prochaine, face aux contraintes liées à la situation sanitaire. En effet, la visite d'agents recenseurs dans les logements des habitants faisait courir un risque de transmission du virus accru, notamment au vu de nombre très important de logements à visiter. L'INSEE s'inquiétait également, dans un communiqué de presse, d'une potentielle « moindre adhésion de la population qui pourrait entraîner de nombreux refus de répondre ». De ce fait, attention, des personnes se faisant passer pour des agents recenseurs pourraient tenter de venir à votre

domicile. Sachez donc qu'aucun agent de l'INSEE ne viendra chez vous durant l'année 2021 pour le recensement. Concernant les autres enquêtes que mène l'institut, vous serez toujours prévenu par courrier lorsque vous allez être sondés sur un sujet, et vous êtes en droit de demander à voir la carte professionnelle de votre interlocuteur.

Ce décalage du recensement n'a pas empêché l'INSEE de publier les nouvelles populations légales, basées sur le recensement de 2018 : la France compte ainsi 66 732 538 habitants, la région Ile-de-France 12 213 447 habitants et la ville de Villetaneuse 13 633 habitants. Enfin, il est à noter que la préfecture de Seine-Saint-Denis, suite à la sollicitation de M. le Maire et à une délibération du Conseil Municipal du 30 novembre, a accepté de surclasser démographiquement Villetaneuse dans la strate des villes de 20 000 à 40 000 habitants, ce qui permettra d'améliorer le service rendu à la population. ♦

LOGEMENT & COVID : le Département vient en aide aux locataires



Vos revenus ont diminué avec la crise du Covid ? Vous utilisez une part importante de vos ressources pour payer votre loyer ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide exceptionnelle au paiement du loyer mise en place par le Département de la Seine-Saint-Denis jusqu'au 28 février prochain. Ou bien vous connaissez une personne ou une famille qui pourraient y avoir droit. Au total, ce sont 2 millions d'euros que le Département a débloqués pour enrayer ainsi la spirale d'endettement locative à laquelle sont confrontés des ménages du territoire.

Exemples de critères d'éligibilité :
⇒ Avoir plus de 18 ans et habiter en Seine-Saint-Denis ;
⇒ Être locataire en titre de son logement, ou sous-locataire en intermédiation locative ou résident d'un logement temporaire ;
⇒ Avoir perdu au moins 10 % de ses revenus à cause de la crise du COVID-19 ;
⇒ Utiliser une part importante de ses revenus avant et/ou après le premier confinement pour payer le loyer.

Toutes les modalités pratiques, les liens utiles et le formulaire en scannant le flashcode ci-contre. ♦



DANS LA VILLE, EN BREF...

INSCRIPTION DANS LES CENTRES DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE FÉVRIER JUSQU'AU 29 JANVIER

Pour la période des vacances de février normalement prévues du 15 février au 1^{er} mars (sauf modifications gouvernementales en raison de la pandémie), n'oubliez pas d'inscrire vos enfants avant le 29 janvier en renvoyant le formulaire qui a dû vous parvenir.

Pour tous renseignements, contactez le service enfance au 01 85 57 39 40 ou rendez-vous sur le site de la ville en scannant le code ci-contre.



LE POINT INFORMATION JEUNESSE VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS

Le Point Information Jeunesse a ré-ouvert en décembre. Dans le respect des mesures sanitaires établies par le gouvernement, l'équipe vous accueille sur rendez-vous individualisé pris au 01 85 57 39 74 ou au 06 09 85 64 35. Sauf contre-indications sanitaires, la structure ouvrira normalement à partir du mois de février du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

PLAINE COMMUNE : 15 APPELS À PROJETS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Ministère de l'Économie, via le plan France Relance lance 15 appels à projets pour soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les territoires. Ces appels à projets incarnent le soutien à la cohésion sociale et aux territoires, priorités du plan France Relance. Soutien aux tiers-lieux « Fabriques de territoire », développement de l'hébergement d'urgence, développement des jardins partagés, soutien à la création artistique ou encore soutien à l'emploi des jeunes dans le sport... : les thématiques et les domaines touchés par ces appels à projet sont multiples. D'ores et déjà ouverts, ceux-ci offrent de belles opportunités aux acteurs de l'ESS.

Pour retrouver dans le détail l'ensemble des appels à projets ouverts et ceux à venir, rendez-vous sur le site du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.



MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION DANGER !



Le monoxyde de carbone provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol

: cuisinière, chaudière, chauffe-eau, chauffage d'appoint, poêle, cheminée... Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable qui se propage rapidement dans l'environnement et qui peut être mortel en moins d'une heure.

Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Pour éviter une intoxication : renouveler l'air du logement chaque jour, ne pas obstruer les aérations, faire contrôler et entretenir chaque année les appareils de chauffage, ne jamais utiliser une cuisinière, un barbecue ou un brasero comme chauffage de secours, Ne jamais laisser tourner le moteur d'une voiture dans un garage, qu'il soit privé ou public

En cas de suspicion d'intoxication, appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes). ♦



« VILLETANEUSE AUTREMENT » EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Les récents événements survenus aux Etats Unis interpellent tous les démocrates. Le Capitole, lieu emblématique de la législation américaine, a été assiégé par une centaine de partisans de Donald Trump. Cinq personnes y ont trouvé la mort. C'est une atteinte grave au fonctionnement des institutions américaines. Cette violence est inacceptable, et ne doit en aucun cas

remettre en cause la volonté des citoyens américains. Le 20 Janvier, Joe BIDEN sera le nouveau Président des Etats Unis d'Amérique, et nous lui souhaitons plein succès pour son mandat de réconciliation. Partout où le suffrage universel est contesté, c'est la démocratie qui est en danger. Nous nous devons de porter les valeurs démocratiques et promouvoir l'unité. Le groupe Villetaneuse Autrement

« VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE »

Bonne année 2021
2020 aura été une année éprouvante: le coronavirus aura plus frappé ici qu'ailleurs plongeant un nombre important de Villetaneusiens-ne-s dans la précarité et des lendemains incertains. Pour 2021, nous formulons de nos vœux l'espoir de jours meilleurs. Comme élus de l'opposition nous

aurons à cœur de combattre la pensée unique dans laquelle l'idéologie dominante veut nous enfermer. Du local au national, nous voulons des actes. Rien ne se fera sans vous. Résistances et actions, résolument à vos côtés.

Les élus communistes et républicains contact: villetaneuseencommun@gmail.com et sur le net : carinnejuste.fr ♦

Rarement, le passage d'une année à l'autre aura été aussi chargé d'incertitudes. Rarement, l'espoir d'une année plus apaisée aura été autant attendu. À l'heure du passage à l'année 2021, avec cette édition, Dieunor EXCELLENT, maire de Villetaneuse, et la Municipalité ont souhaité vous adresser leurs meilleurs vœux sous la forme de graines de fleurs mellifères, symbole de renouveau et d'espérance, à planter sur le rebord de votre fenêtre, sur votre balcon ou dans votre jardin... En 2021, toutes et tous, ensemble, fleurissons Villetaneuse !

Résilience, solidarité, reconnaissance, détermination... **LES MOTS -CLEFS POUR 2021**



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,

Villetaneuse,
le 31 décembre 2020

L'ensemble de l'équipe municipale de Villetaneuse se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous **une très belle année 2021.**

Cette nouvelle année commence dans une période incontestablement difficile. L'année 2020 fut une année de crises : sanitaire, sociale, environnementale. Ces crises mondiales que nous traversons encore aujourd'hui doivent nous permettre de collectivement **nous réinventer autour de l'essentiel : la santé de tous, les liens humains, la sauvegarde de l'environnement.**

Mais cette année fut également l'occasion de redécouvrir l'incroyable résilience dont nous savons faire preuve dans les temps difficiles. Les actions de solidarités ont spontanément fleuri partout en France et à travers le monde. Des dizaines, des centaines, des milliers de bénévoles, de voisins, d'anonymes, ont œuvré, chacun à leur échelle, pour aider ceux qui en avaient besoin. Notre système de santé, durement mis à mal par les réformes successives des dernières décennies, a tenu bon, et **nous avons toutes et tous une dette immense envers le personnel soignant de notre pays.** Nous n'oublierons jamais le sacrifice de certains d'entre eux.

Notre pays a également été meurtri en son cœur lorsque des terroristes islamistes ont attaqué, d'abord un professeur, puis des fidèles catholiques. La réaction du peuple français fut encore une fois à la hauteur, rappelant son attachement viscéral à l'éducation, à la laïcité, à cette liberté qui fait notre fierté.

À Villetaneuse, nous avons accompagné, chaque fois que nous avons pu, toutes les initiatives solidaires. **Je tiens ici à rendre hommage au personnel municipal qui a su incarner le service public et sa continuité durant l'ensemble de cette période de crise, et notamment durant les deux périodes de confinement.**

« Il est désormais temps de se projeter vers 2021, avec détermination et volonté. La nouvelle majorité municipale sera au rendez-vous ! »

Il est désormais temps de se projeter vers 2021, avec détermination et volonté. La nouvelle majorité municipale sera au rendez-vous pour impulser de nouveaux projets et engager les nécessaires transformations de notre action. Le vote du budget 2021 en mars sera une étape majeure de ce début de mandat, et nous permettra d'avancer sur de nombreux sujets.

Nos projets seront portés en toute transparence, et vous serez toutes et tous informés et consultés dès que cela sera nécessaire. Le renouveau de la démocratie locale, impulsé dès septembre, va continuer, après l'arrêt contraint dû à la situation sanitaire. Les comités de quartiers deviendront les moments privilégiés d'échange entre les élus et la population, dans le respect mutuel, avec honnêteté et transparence.

Nous entrons, à Villetaneuse comme partout ailleurs, dans une période charnière. Nous devons agir avec force dès maintenant, tous ensemble, pour engager nos territoires vers la transition écologique, vers plus de solidarité, vers davantage de développement local. L'ensemble de la majorité municipale sera au rendez-vous de ces défis, majeurs mais enthousiasmants. **Tout ce que nous ferons se fera pour et avec vous.**

Il me reste à vous souhaiter à nouveau une belle et heureuse année 2021, pleine je l'espère de succès et d'épanouissement pour vous et vos proches. Vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres une carte de vœux accompagnée de graines à semer, symboles de cette année qui s'ouvre.

Dieunor EXCELLENT
Maire de Villetaneuse



LES PETITES ATTENTIONS

La pandémie a bouleversé l'année 2020 mais n'a pas entamé la volonté de la municipalité de porter attention aux familles, aux séniors, aux lauréats, aux sportifs... pour adoucir cette fin d'année si particulière. Des jouets pour les enfants, des colis gourmands pour les séniors, des chèques-cadeaux pour les lauréats, des diplômes et accessoires pour les sportifs... personne n'a été oublié ! **Photos: Anaïs Dubourg & Erwann Quéré**



La Ville, au bon soin DES QUENOTTES !

La préoccupation de la Ville en matière d'accès à la santé pour ses habitants a toujours constitué un engagement fort. Avec la création du Point Accueil Prévention Santé en 1994, la commune se dotait d'une structure pour mener des actions de prévention en direction de tous les publics. Ainsi, depuis plus de 20 ans, les infirmières et agents du PAPS accompagnent les Villetaneusien.nes sur toutes les problématiques de santé. Penchons-nous aujourd'hui sur les quenottes de nos enfants !

Son leitmotiv depuis plus de 20 ans : ne jamais cesser de lutter contre les inégalités devant la santé. Le Point Accueil Prévention Santé qui centralise et anime les actions de santé sur la commune, a mis en place et développé des services et/ou consultations spécialisées (gynécologies, appui psychologique, vaccinations, prélèvements, animations, ateliers, conseils et prévention en matière de nutrition, contre les MST, le VIH...) pour réduire les inégalités liées à l'absence de structures médicales et au faible nombre de praticiens de santé sur Villetaneuse. Depuis l'automne 2019, afin d'impliquer le plus de partenaires présents sur la commune et au-delà (médicaux, paramédicaux, sociaux, éducatifs, associatifs, institutionnels,...), la Ville a signé un deuxième Contrat Local de Santé (CLS) avec un nouveau partenaire, l'université Sorbonne Paris Nord (anciennement Paris 13). Ainsi, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la CPAM, le Préfet de Seine-Saint-Denis et le Département, ce nouvel acteur déterminant vient renforcer la cohérence et l'efficacité des moyens d'actions. Du côté des occasions d'agir pour la santé des Villetaneusien.nes, jus-



tement, le PAPS n'en manque pas ! Tout au long de l'année, son équipe se mobilise dans les écoles, dans les collèges, auprès des personnes âgées, des femmes victimes de violences, des familles, des personnes isolées...

Plus de 20 ans de sensibilisation Parmi les actions de prévention emblématiques, il y a par exemple celles qui concernent l'hygiène bucco-dentaire. Depuis plus de 20 ans, la Ville mène des actions de sensibilisation et de brossage dans les écoles pri-

maires. Animées à l'origine par des animateurs des centres de loisirs sur la pause méridienne, ces interventions de prévention sont maintenant pilotées par le PAPS, en partenariat avec la CPAM avec laquelle la Ville a signé une convention. Ainsi, depuis deux ans, des séances de dépistage et de sensibilisation sont réalisées par un dentiste pour tous les enfants de CP. Lors de cet examen, si un problème dentaire est détecté, une consultation gratuite prise en charge par la CPAM est alors proposée aux

à promouvoir les bons gestes. Par ailleurs, grâce à un cofinancement de la CPAM, du Département et de la Ville, les outils pédagogiques ne sont pas en reste puisqu'une pièce de théâtre « Annette et les caries » avec la compagnie « La belle histoire » a été présentée à toutes les classes de CP de la ville avant le premier confinement. Notons également, une initiative originale du Département qui souhaite déployer sur l'ensemble des communes de la Seine-Saint-Denis une

nouvelle solution de prévention : « le bus dentaire ». La Ville a fait part au Département de son plus vif intérêt pour ce nouvel outil itinérant. Rendez-vous est pris pour son déploiement sur notre commune. Enfin, en novembre dernier, le PAPS a souhaité redonner la main aux animateurs pour qu'ils puissent, à nouveau comme à l'origine, s'occuper des quenottes des enfants sur la pause méridienne, et durant les vacances scolaires dans les centres de loisirs. Une formation était programmée mais a été ajournée en raison du contexte sanitaire. Dès que possible là aussi rendez-vous est pris pour relancer la formation ! ● **Erwann Quéré**

avec les collégien.nes, autour du "bien manger" L'équipe du PAPS intervient régulièrement en milieu scolaire dans le cadre de l'Atelier Santé Ville pour aborder des thèmes comme la santé mentale, la sexualité, l'alimentation, le sport... Ce mois-ci, ils iront à la rencontre des élèves de 6^e du collège Jean-Vilar pour les sensibiliser sur les questions du "bien manger" et ses bienfaits sur notre santé. Les séances seront animées par une professionnelle du PAPS et une diététicienne.

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

Dernière minute !

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE ?
0185 573 910

Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous auprès du secrétariat de Monsieur le Maire.

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, l'accès aux services s'effectue uniquement sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires (les permanences du samedi matin sont suspendues) Tél. 0185 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

Attention : les permanences du Maire et de ses adjoint.e.s sont actuellement suspendues.

- Pour rencontrer Monsieur le Maire, Dieunor EXCELLENT, les Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués contactez le secrétariat des élus au 0185573910 pour prendre un rendez-vous qui sera prochainement programmé.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :
> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège ABOMANGOLI reçoit sur rendez-vous au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.
- Stéphane PEU, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanpeu.fr

Permanences en mairie
Sur rendez-vous et dans le respect

Santé

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal reçoit SUR RENDEZ-VOUS tous les mardis de 13h30 à 17h
- VACCINATIONS Une séance de vaccinations le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous SUR RENDEZ-VOUS, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- PERMANENCES CPAM Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du 3646. ●

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE
cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur: monpharmacien-idf.fr

Agglo
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE
→ TEL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP plainecommune

des consignes sanitaires :

- Avocat-conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Caisse d'Allocations Familiales
L'assistante sociale de la CAF assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

État civil

NAISSANCES

- Mellyna Grespinet ■ Bilal Lesur ■ Maëlya Inzeki ■ Donat Mondzialo ■ Saja Sayyoub ■

MARIAGES

- Togba Frédéric et Toure Colé, le 12/12 ■ Bazile Réginald et Moreau Alberta, le 19/12 ■

DÉCÈS

- Gando Diallo le 03/12 ■ Danuta Kunegunda Kolad le 03/12 ■ Jean-Jacques Plantec le 13/12 ■ Malu Kisilumeso, le 17/12 ■ André Saint-Léger, le 20/12 ■ Kamel Bekka, le 20/12 ■

PROCHAIN NUMÉRO: MARDI 23 FÉVRIER 2021

CONTACTEZ NOUS: COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
#122 • 20 JANVIER 2021 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 89 • 93450 VILLETANEUSE • 01 85 57 39 00 • communication@mairie-villetaneuse.fr

Directeur de la publication: Dieunor EXCELLENT • Rédacteur en chef & Secrétaire de rédaction: Erwann Quéré • Rédaction: Anaïs Dubourg, Rubens Lexpert, Erwann Quéré Photographes: Anaïs Dubourg, Erwann Quéré et DR • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6000 exemplaires • Numéro paritaire: 257 • ISSN: 1 288-068X